



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

PRÉAVIS DE GRÈVE À COMPTER DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023, 0H00, AU 31 OCTOBRE 2023, MINUIT

Monsieur le ministre,

Depuis votre arrivée au ministère de la justice, nous n'avons cessé de faire état de la situation des greffes, tant sur le plan des conditions de travail, de la charge de travail que des effectifs.

Nous avons également porté une amélioration de la grille de rémunération des greffiers afin de reconnaître – enfin ! - leur travail et leur expertise.

La grille proposée par la DSJ en début d'année allait dans ce sens, même si nous pouvions lui reprocher quelques manques, et permettait de revaloriser significativement les greffiers entrant dans le corps. En revanche, le reclassement proposé ne permettait clairement pas de revaloriser suffisamment les greffiers déjà en poste depuis plusieurs années.

Un mouvement a été initié dans les greffes suite à une mauvaise compréhension et de mauvaises explications de certaines organisations syndicales. Dans ce contexte, un accord de méthode a été signé et des négociations ouvertes, aboutissant d'ores et déjà à l'abandon de la grille proposée.

De plus, les premières pistes de négociations proposées semblent conduire à une scission du corps et la simple attribution de 10 points d'indice dans la grille actuelle, tout en semblant préparer la disparition du corps des DSGJ.

Cela ne correspond en aucun cas aux revendications que la CGT a portées, ni même d'ailleurs à d'autres revendications.

Pour ces raisons, **nous déposons un préavis de grève. Nos revendications portent notamment sur l'obtention de la grille CPIP comme nous le demandons depuis 2014, assortie d'un reclassement à l'échelon.**

Veillez agréer, Monsieur le garde des sceaux, l'expression de ma parfaite considération.

P/ la CGT des chancelleries & services judiciaires

Cyril PAPON,
Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cyril PAPON', with a horizontal line underneath.